

Implantation paysagère

La voie principale (la RD42) traverse le territoire communal selon un axe nord-sud, laissant le village à l'écart de la voie et de la forêt. Le centre du bourg (1, 2 et 3) s'organise en étoile sur le haut d'une petite butte en interfluve de deux ruisseaux. Les volumes bâtis, d'une échelle imposante, se juxtaposent parfois en surplomb le long de la chaussée, créant un rythme et marquant leur individualité.

L'église est fichée sur une terrasse à la sortie nord de cette partie agglomérée et domine la rue de son clocher fortifié, et surplombe à l'arrière le vallon humide.



1

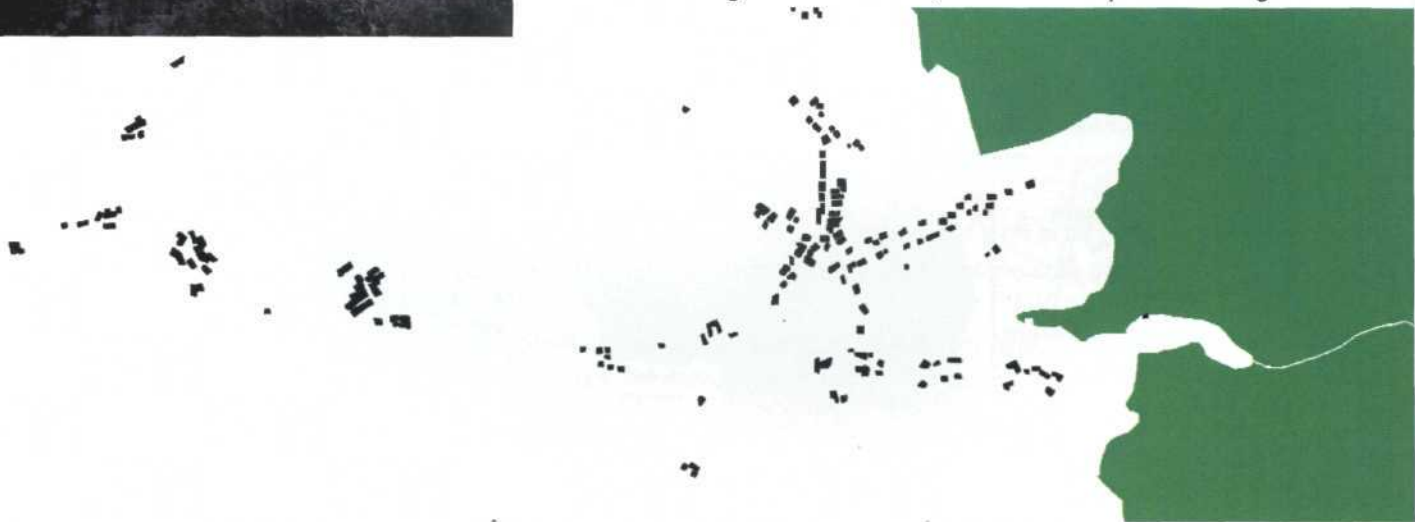


2



3

Egrènement du bâti, de la forêt au plateau bocager à l'ouest



La rue Heureuse (4) relie la forêt et le centre du village en traversant la RD42 au fond du vallon. Le bâti implanté en bordure de la voie s'organise de manière relativement continue, facilitant le lien visuel entre les deux parties séparées par la RD42. En s'éloignant du village, il devient toutefois de moins en moins dense à l'approche de la lisière forestière.

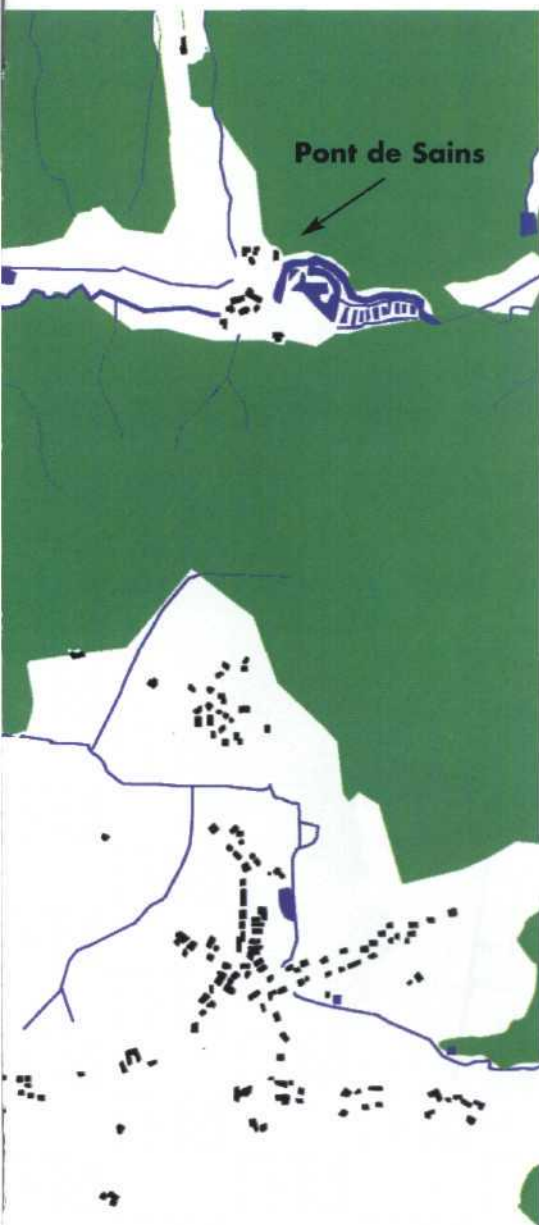


4



5

Au milieu d'une grande clairière, le Pont de Sains (5) est une partie de la commune située très à l'écart du village au fond de la vallée de la rivière du Pont de Sains. Il ne reste aujourd'hui que peu d'éléments du château et de la forge qui s'étaient installés sur ce site, mais les étangs témoignent encore de son organisation et de son importance.



Le hameau des Bruyères (6 et 7) se love à l'orée de la forêt, sur la partie haute et dégagée du versant offrant un panorama par delà le ruisseau sur le village. D'origine rurale, il s'est aujourd'hui étoffé d'habitations nouvelles qui ne perturbent en rien l'homogénéité du lieu. La qualité de ces constructions récentes et la façon dont elles s'inscrivent dans cette épaisseur un peu boisée tend à conforter l'impression de lisière et le contact à la forêt.



6



7

Un peu au sud du village, la RD220 (8) traverse le territoire communal d'est en ouest en parsemant le long de son parcours sinueux un bâti relativement aligné mais plus lâche que celui de la rue

Heureuse. C'est à proximité de cette voie que s'est développé dans les dernières années un habitat plus récent mêlant collectif et individuel dans un registre architectural contemporain utilisant des matériaux locaux.



8

Les sous-ensembles

Les Bruyères



Le Pont de Sains



Le noyau



La rue Heureuse



Le Buisson Barbet
et autres écartés

- Noyau
- Extensions
- Hameaux
- Ecartés
- Isolés

Périmètre Monument Historique



La Ferme
et autres isolés



Le Trou de Féron
et la Ferme Alluitte

Les hameaux

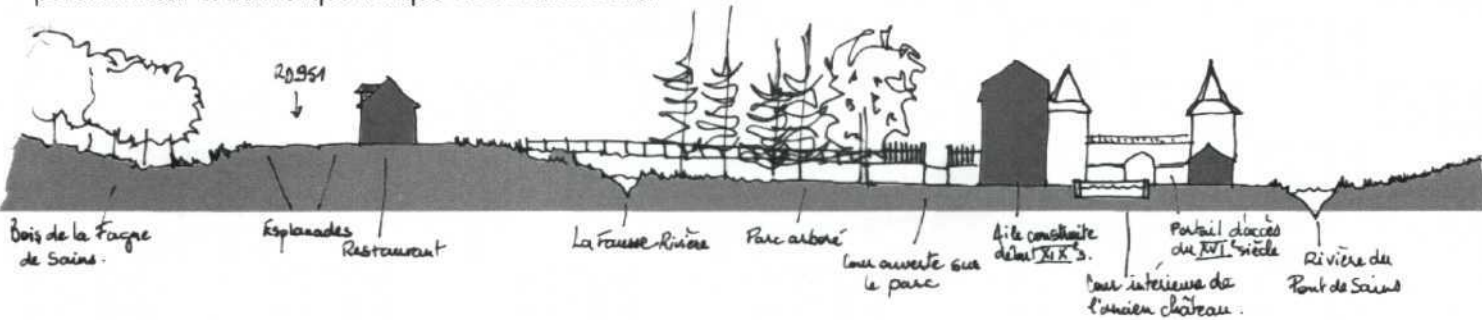
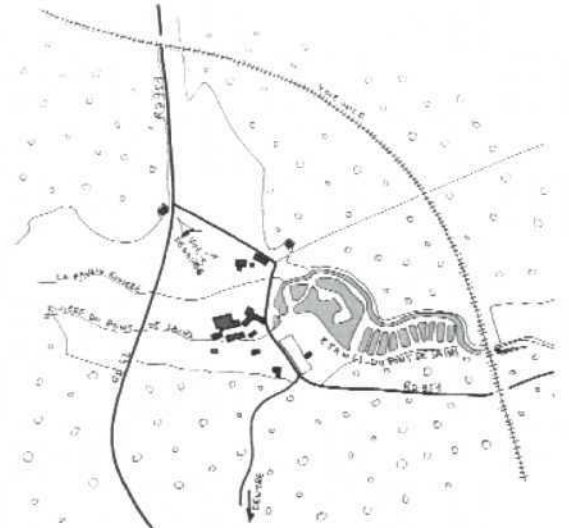
Le Pont de Sains



Situé très à l'écart du village et dans une clairière fermée, le Pont de Sains est un ensemble de bâtiments développés autour d'un ancien château et d'une forge. On peut néanmoins distinguer deux groupes : le plus important en fond de vallée est composé du portail monumental, d'une aile et de la cour de l'ancien château auxquels

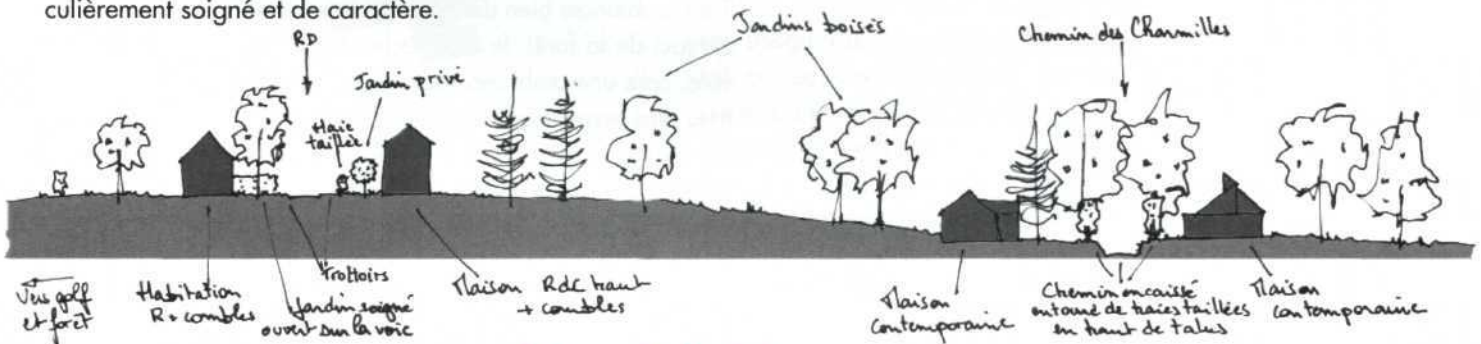
on a adjoint plus récemment quelques bâtiments complétant les besoins du Centre d'Aide par le Travail qui occupe les lieux. Situé sur la commune de Sains-du-Nord en surplomb du premier et en lisière de forêt, le second comprend une maison, un restaurant et des logements du CAT.

Très visible de loin en venant de Sains et dégagant un sentiment d'autarcie, le domaine "châtelain" s'inscrit dans une large perspective révélant l'ensemble de ses constituants : le parc, les bâtiments de l'ancien château, les dépendances, ... L'impression en venant de Glageon est très différente ; la perspective de la route met en scène, dans un effet de surprise, le porche massif et hermétique flanqué de ses deux tours.



Le hameau des Bruyères

Ce hameau est situé à l'orée de la forêt, à l'écart et au nord du noyau. L'ensemble, en léger surplomb du vallon, donne des vues lointaines sur le noyau. Il s'organise autour de l'axe routier nord-sud à mi-chemin entre le village qu'il traverse et le Pont de Sains. Initialement, le bâti constitué de petites fermes proches de la route s'organise autour de l'axe coudé lui donnant un caractère assez groupé. L'ensemble s'est épaissi de manière conséquente le long de petites voies adjacentes. Ce bâti très récent et de nature résidentielle vient doubler sa taille. Toutefois lorsqu'il s'implante en milieu de parcelle, dans un environnement très végétalisé, il conforte l'harmonie de ce hameau de lisière où le bâti, qu'il soit ancien ou contemporain est particulièrement soigné et de caractère.

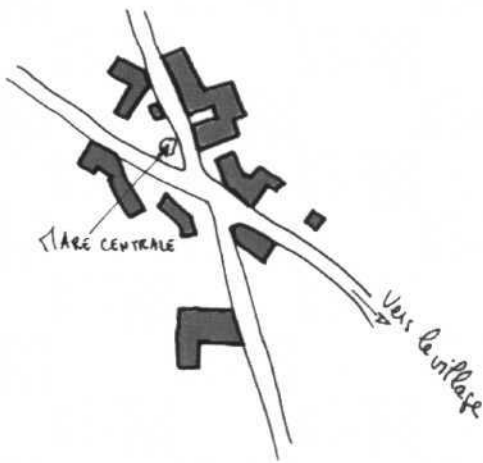


Enjeux et orientations :

- Veiller à l'homogénéité du développement et à l'intégration dans le site.
- Favoriser le regroupement et ne pas étirer le bâti le long des voies pour conserver l'effet d'écrin et d'indépendance entre hameau et village.
- Conserver l'aspect "campagnard" des bords de voies (bandes enherbées, fossés, haies taillées) menant au hameau et qui le caractérise.
- Prolonger l'aspect jardiné et soigné au droit des abords privés du bâti jusqu'à réduire la chaussée à sa plus simple expression.

Les écarts et isolés

Le Buisson Barbet



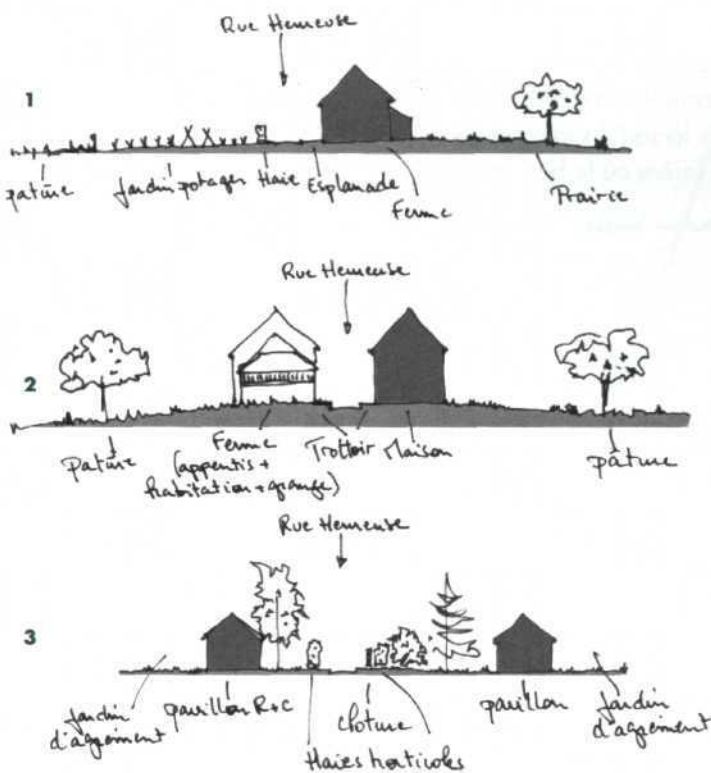
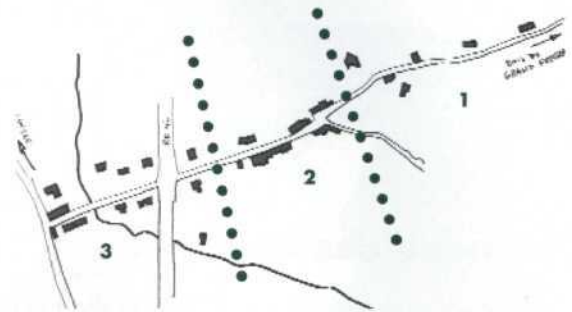
Ce hameau très regroupé, composé de grosses fermes, se trouve complètement isolé du noyau sur le plateau bocager à l'ouest, sans aucun rapport à la forêt. Cet ensemble, structuré autour d'un carrefour de deux routes, définit par ses volumes imposants, un espace public original. Autour d'une mare centrale bordée de végétation, s'organisent les abords ouverts des maisons tantôt minéraux, tantôt jardinés et fleuris qui atténuent l'effet routier du croisement pour donner au lieu un caractère plus intime.

Enjeux et orientations :

La qualité de ce site dépend autant de la belle facture et de la préservation des bâtiments qui constituent ses limites, que de la nature et du soin apporté à leurs abords. On s'attachera à ce que les nouveaux aménagements de parcelles (liés aux bâtiments en restauration) respectent et confortent son caractère ouvert et à dominante végétale.

Les extensions

La Rue Heureuse



Cette extension linéaire s'étire de la forêt jusqu'au village. Cet ensemble est séparé en deux parties par la RD42. La partie la plus ancienne à l'est est essentiellement constituée d'un bâti rural. La plus récente, à l'ouest, assure la continuité avec le noyau par l'implantation d'un bâti pavillonnaire.

Trois ambiances bien distinctes se dégagent le long de cette rue : au contact de la forêt, le tissu lâche de petites fermes, en recul à la voie, crée une ambiance aux abords ouverts et campagnards ; le tissu plus resserré et plus proche de la voie donne un effet de rue, les jardins étant rejetés à l'arrière ; enfin, le bâti résidentiel en milieu de parcelles très jardinées, s'apparente au lotissement, isolant la voie de son contexte villageois et bocager.

Enjeux et orientations :

Conserver les différences (ambiance et implantation) entre les parties est (rurales) et ouest (pavillonnaires).

Sur la partie est, on peut renforcer la présence du bâti à condition de :

- préserver des vues sur les pâtures avec un principe d'alternance (bâti/pâturer), les haies bocagères assurant la continuité visuelle de la voie,
- privilégier une implantation avec un franc recul par rapport à la voie.

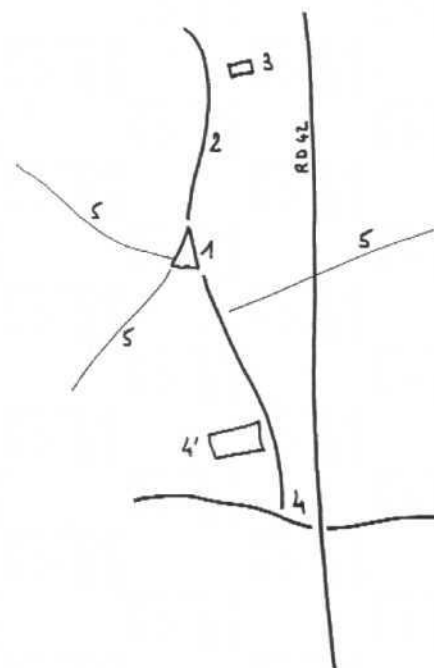
Le noyau

Composition du noyau :

- 1 - La place centrale avec la mairie
- 2 - L'axe principal avec l'école et la salle des fêtes
- 3 - L'église
- 4 - L'entrée sud 4' - l'opération de logements
- 5 - Les voies secondaires menant au centre du noyau.

La structure en étoile du noyau situé à l'écart de la RD42 présente une branche dominante (avec mairie, école, salle des fêtes) plus dense, et marquée par un épaississement à l'extrémité nord autour de l'église et du monument aux morts. L'ensemble est constitué de grands bâtiments souvent individualisés et en recul par rapport à la rue lorsqu'ils ne sont pas en pignon sur rue, et de maisons plus modestes mitoyennes, parfois en front à rue. Le bâti reste très continu, seulement interrompu par une pâture isolant le secteur de l'église du reste du noyau. Il s'en dégage une impression d'harmonie liée à la fois à la qualité du bâti et à ses modes d'implantation à la voie.

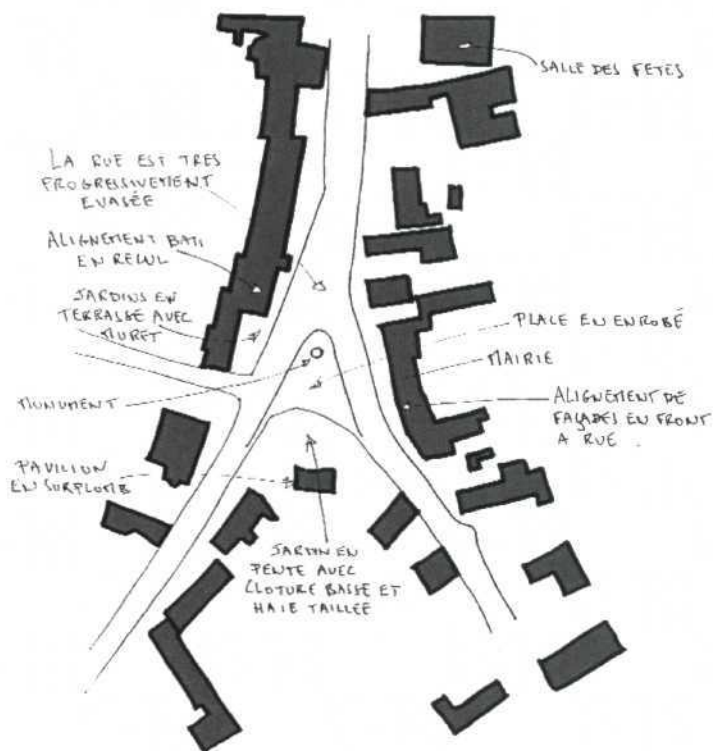
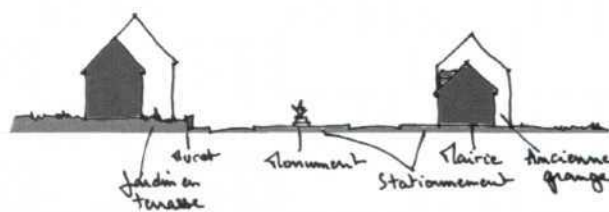
L'entrée sud du noyau, séparée du cœur par les terrains de sport, est marquée par une opération de logements collectifs et individuels repérable de loin. En effet, les bâtiments contemporains sont imposants et leur contexte dégagé. Par ailleurs, leur forme contemporaine se démarque du caractère du reste du village sans toutefois s'y opposer grâce à l'utilisation de matériaux locaux comme le grès.



La place



De forme triangulaire, située sur le carrefour central du noyau, la place est définie par trois côtés très différents les uns des autres : un alignement de façades en front à rue côté mairie ; un alignement bâti en recul avec jardins en terrasse et muret, en face ; et un pavillon en surplomb au milieu de sa parcelle et situé dans l'axe, en venant de l'église.



Traité exclusivement avec de l'enrobé, son aspect est particulièrement routier et son usage réservé au stationnement occasionnel.

Aucun traitement de sol ou équipement, aucune végétation n'invitent à utiliser ce lieu comme une véritable place de village.

De plus, la mise en scène imposante du pavillon en fond de place détourne l'intérêt sur le domaine privé au détriment de l'espace public central.

Enjeux et orientations :

Par sa position, cette place peut jouer un rôle central et conforter l'image d'ensemble du village. Elle gagnerait à être aménagée avec plus de convivialité, en s'appuyant sur le caractère de ses deux fronts bâtis les plus représentatifs.



Ancienne province du Hainaut
Arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe
Canton de Trélon

Informations générales

Superficie de la commune : 1339 hectares

Population : 519 (chiffres de 1999)

1846 : 634 ; 1870 : 654 ; 1900 : 557 ; 1911 : 520 ; 1936 :
471 ; 1946 : 454 ; 1975 : 468 ; 1982 : 526 ; 1990 : 558.

Document d'urbanisme :

POS : l'état actuel date du 02/07/85.

Edifices protégés au titre des monuments historiques :

- Eglise Saint-Martin (XVIIe, XVIIIe, XIXe siècles), inscription par arrêté du 10 février 1948.
- Chapelle Lejeune (1643), inscription par arrêté du 23 février 1951.
- Château de Pont de Sains (fin XVIe et XIXe siècles), entrée, inscription par arrêté du 10 février 1948.

Etymologie :

Féron tire son nom de la nature de son sous-sol riche en minerai de fer.

Historique :

La première mention du village de Féron figure dans l'acte de donation de Thierry d'Avesnes à l'abbaye de Liessies en 1095. Celle-ci développe l'industrie des forges ; en 1791, elle possède encore un fourneau situé au lieu-dit *la Rue Heureuse*. L'église fortifiée, succursale de Glageon, devient paroisse vers 1627. Sa tour est surélevée en 1614 et muni de meurtrières ; le chœur reconstruit en 1784. La baronnie d'Etrœungt à laquelle Féron appartient devient possession française au traité de Nimègue en 1678. En 1708, le Duc d'Orléans rentre en possession des terres d'Avesnes, Eclaiibes et Etrœungt.

Au lieu-dit Pont-de-Sains a été créée en 1581 une forge par Philippe de Lallis, originaire de Glageon. Un premier château est élevé au XVIe siècle dont ne perdure que la porte d'accès constituée de deux tours. En 1747, Philippe-Joseph-Emmanuel du Puis fait bâtir sur les lieux un château que Talleyrand rachète après les saisies révolutionnaires. Le prince ajoute une aile en 1808, ainsi qu'un étage en 1829. A la fin du XIXe siècle, d'importants remaniements sont effectués par la famille de Castellane.

Les activités de forge, quant à elles, cessent en 1860, à la suite d'un édit protégeant la forêt et de l'intérêt pour la houille. Le château appartient désormais à l'association trélonnaise *la Maison des Enfants* qui y a créé un Centre d'Aide par le Travail pour des adultes handicapés.

En raison de la qualité de ses eaux, il a été question de créer à Féron une station thermale. Des projets d'un hôtel-casino au lieu-dit la Fontaine Rouge ont été fournis par les architectes Jean Lafitte et Louis Cordonnier en 1904-1905.

Bibliographie :

DUVOSQUEL Jean-Marie (sous la direction de), *Albums de Croÿ II, Propriétés des Croÿ*, Bruxelles, Editions du Crédit Communal de Belgique, 1988, p. 136 à 139 (planches 39 et 40).

DUVOSQUEL Jean-Marie (sous la direction de), *Albums de Croÿ II, Propriétés des Croÿ*, Bruxelles, Editions du Crédit Communal de Belgique, 1988, p. 92 et 93 (planche 17).

FERNEL Paul, « Le village de Féron du 5^e au 19^e siècle : une longue page d'histoire régionale » in *le Quotidien*, 7 août 1970, p. 8 et 9, 14 août 1970, p. 22 et 23, 21 août 1970, p. 10 et 11, 28 août 1970, p. 10 et 11, 4 septembre 1970, p.18 et 19, 11 septembre 1970, p18 et 19.

THIEBAUT Jacques, *Dictionnaires des châteaux de France : Artois, Flandre, Hainaut, Picardie*, Paris, Editions Berger-Levrault, 1978, p. 140.

MOSSAY Jean, *En flânant dans l'Avesnois*, Maubeuge, Editions Rotary-Club, 1974, p. 90 et 91.

Pour des informations complémentaires sur la Fagne de Trélon, vous pouvez vous référer au «Guide technique des paysages», aux fiches thématiques sur le bâti, documents édités par le parc ainsi qu'à la charte d'identité du pays de Fourmies-Trélon réalisée par le cabinet Empreinte associé à l'agence Grafteaux-Klein.